FICHE APPEL

DEI – Antenne de Bruxelles

Date : Décembre 2024

Appel à projets 2024 du Fonds pour l'Innovation

CONTEXTE

La création du Fonds pour l'Innovation (FI) a été entérinée en 2018 à l'occasion de la réforme du système européen d'échange de quotas d'émissions. Elle a été guidée par la volonté de l'UE d'apporter davantage de soutien financier à des projets innovants contribuant à la décarbonation de l'économie européenne, et notamment à l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050 inscrit dans le Pacte vert européen.
La durée de vie du FI a été fixée pour 10 ans et, depuis son lancement en 2020, plus de 120 projets ont déjà bénéficié d'aides ou ont été présélectionnés pour en obtenir[1].

Le FI intervient dans des domaines très variés dans lesquels la décarbonation est un enjeu majeur :

- Industries à forte intensité énergétique ;
- Énergies renouvelables ;
- Stockage de l'énergie (dont l'hydrogène et les batteries) ;
- Captage, usage et stockage du carbone ;
- Transport maritime, transport routier et secteur du bâtiment (depuis 2023).

BUDGET ET TAUX DE COFINANCEMENT

Le budget du FI a la particularité d'être abondé par la vente de 530 millions de quotas carbone sur le marché du carbone européen. Ainsi, on estime qu'il sera doté d'un budget total d'environ 40 milliards € sur la période 2020-2030. **Le budget de l'appel 2024 du FI s'élève à 3,4 milliards € décliné en 2 sous-appels distincts :**

- ***IF24/Appel général couvrant les projets de décarbonation sur tous les thèmes du Fonds pour l'innovation*** **: 2,4 milliards €**
- ***IF24 Battery*** **: 1 milliards €**

Le taux de cofinancement des projets sélectionnés peut monter jusqu'à 60% des coûts éligibles.

[1] La liste des projets soutenus par le Fonds pour l'innovation est consultable ici : https://climate.ec.europa.eu/eu-action/eu-funding-climate-action/innovation-fund/innovation-fund-projects_en.

Jusqu'à 40% du montant total de cette subvention européenne peut être versée avant la clôture financière du projet.

NB : Les financements reçus dans le cadre du FI ne sont pas considérés comme des aides d'État.

CALENDRIER

Date d'ouverture de l'appel : 3 décembre 2024
Date de clôture de l'appel : **24 avril 2025**
Annonce des lauréats au cours du dernier trimestre 2025
Signature des conventions de subvention des candidats retenus : courant du premier trimestre 2026

CLASSIFICATION DES PROJETS ÉLIGIBLES ET PÉRIMÈTRE DE L'APPEL IF24

Type de projet	***Montant en CAPEX du projet candidat***	***Budget alloué au sein du FI***	***Technologies éligibles***
Projet de décarbonation générale à grande échelle	> 100 millions €	1,7 milliard €	• Innovations dans les technologies et processus bas-carbone ; • Captage et stockage du CO2 ; • Énergies renouvelables ; • Stockage de l'énergie (dont l'hydrogène) ; • Projets en faveur de l'efficacité énergétique dans les secteurs maritime et aérien.
Projet de décarbonation générale à moyenne échelle	20 à 100 millions €	500 millions €	
Projet de décarbonation générale à petite échelle	2,5 à 20 millions €	200 millions €	
Projet pilote	> 2,5 millions €	200 millions €	Technologies très innovantes, voire de rupture, dotées d'un potentiel de décarbonation profonde (*i.e.* compatibilité avec l'objectif de neutralité carbone pour 2050)
Projet de production de technologies propres	> 2,5 millions €	1,4 milliards €	Développement de technologies propres pour la construction et le fonctionnement d'infrastructures de production de composants pour : • Les installations d'énergies renouvelables ; • Les solutions de stockage de l'énergie ; • Les électrolyseurs et piles à combustible ; • Les pompes à chaleur.

⚠️ Le FI n'a vocation à financer que des projets dont le montant en CAPEX atteint au moins 2,5 millions €.

PÉRIMÈTRE DE L'APPEL IF24 BATTERY

L'appel IF24 Battery soutiendra les projets visant à produire des cellules de batterie innovantes pour véhicules électriques ou déployer des techniques, des processus et des technologies de fabrication innovants.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ COMPLÉMENTAIRES

- Le projet doit être mené par une **entité légalement établie**. Il n'est pas nécessaire qu'il soit porté par un consortium international.
- Le projet doit être situé dans l'**Espace économique européen** (territoire des 27 États membres de l'UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)
  NB : les projets situés au Royaume-Uni ne sont pas éligibles.
- Son bouclage financier doit intervenir dans les **4 ans** suivant l'attribution de l'aide du FI.

PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon 5 critères principaux :

1. Le **degré d'innovation du projet** → La proposition doit ambitionner de dépasser l'état de l'art dans son domaine, sur des aspects technologiques comme commerciaux.
2. Le **potentiel de réduction des émissions de GES** généré par le projet → La qualité et la crédibilité des prévisions de réduction des émissions sont prises en compte. Le respect des exigences minimales définies dans l'appel à projets est également essentiel, sous peine de rejet de la demande.
3. La **maturité du projet** sur les plans technique, financier et opérationnel.
4. La **réplicabilité du projet**, notamment en matière de gains de productivité et de développement de l'innovation au-delà du projet actuel.
5. Le **rapport coût-efficacité du projet** → La qualité du calcul des coûts est prise en compte. Le respect des exigences minimales définies dans l'appel à projets est également essentiel, sous peine de rejet de la demande.

Ces critères seront examinés dans l'ordre indiqué et selon une approche en cascade : si l'un des critères est considéré comme non-rempli, l'évaluation s'arrête et les suivants ne sont pas analysés.

NB : L'AAP IF24 Battery prendra en compte à la fois la réduction des émissions de la phase d'utilisation et les émissions liées à la fabrication des cellules de batteries, dans le cadre d'un nouveau critère d'attribution spécifique.

LIENS UTILES

- Communiqué de presse de la Commission européenne au lancement de l'appel à projets 2024 → €4.6 billion to boost net-zero technologies
- Page du portail européen Funding & Tenders dédié aux appels 2024 du Fonds pour l'innovation : Calls for proposals | EU Funding & Tenders Portal
- Texte officiel de l'appel à projets IF24 (en anglais) → Call document for the call "Innovation Fund call 2024 Net Zero Technologies"
- Texte de l'appel à projets IF24 Battery (en anglais) : Call document for the call "Innovation Fund call 2024 EV Batteries"